

Expression libre des groupes politiques du Conseil municipal

Villiers-le-Bel pour tous

Villiers-le-Bel : Une ville solidaire et engagée

Chères Beauvillésoises, chers Beauvillésois,

Lors du Conseil municipal du 7 février, deux points importants ont été présentés en faveur de la solidarité et de l'égalité. La présentation du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes témoigne du travail accompli pour garantir une meilleure répartition des responsabilités professionnelles, favoriser l'égalité salariale et lutter contre les discriminations. Il rappelle aussi les actions menées auprès des habitants, notamment la lutte contre les violences sexistes et le soutien aux femmes en difficulté. L'égalité est un combat quotidien que nous devons poursuivre avec détermination.

Nous avons également voté une subvention exceptionnelle à la Protection Civile pour son action en faveur de la population mahoraise. Face à la crise humanitaire qui touche Mayotte, notre ville se doit d'être solidaire, comme elle l'a toujours été, avec celles et ceux qui traversent des épreuves. La Protection Civile joue un rôle essentiel en apportant aide et assistance aux personnes les plus vulnérables. Par cette subvention, nous affirmons une fois encore notre attachement aux valeurs de fraternité et de soutien aux populations en détresse.

Parallèlement à ces décisions concrètes pour améliorer votre quotidien, il est regrettable de constater que certains élus d'opposition préfèrent se dérober à leurs responsabilités. C'est le cas de M. Dembélé, qui a refusé de participer à la mobilisation contre la fermeture du collège Saint-Exupéry, prétextant un devoir de réserve en tant que fonctionnaire de l'Éducation nationale. Or, ce devoir de réserve ne s'applique pas ici. Le droit de grève et de manifestation est constitutionnel, et il ne lui était pas demandé de s'exprimer en tant qu'enseignant, mais en tant qu'élu local.

Son absence dans ce combat illustre bien une réalité : son intérêt personnel passe avant celui des Beauvillésois. Lui qui aspirait à diriger cette ville semble aujourd'hui bien peu concerné par les enjeux majeurs qui touchent nos quartiers.

Par ailleurs, lors du Conseil municipal du 7 février, nous avons également débattu du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB), un document essentiel qui prépare les choix financiers de la Ville. Comme à son habitude, M. Dembélé a préféré la posture de contestation stérile plutôt qu'une réflexion constructive. Il critique la présence de logements sociaux alors que tant de Beauvillésois en ont besoin. Il s'oppose à la fiscalité locale, notamment la taxe foncière, alors qu'elle contribue à financer des services publics indispensables et participe à la solidarité nationale.

S'opposer pour s'opposer n'est pas une ligne politique : c'est un aveu d'impuissance et du besoin d'exister.

Face aux incantations, nous avons fait le choix de l'action et de l'engagement. Nous continuons à défendre les services publics, à soutenir les plus fragiles et à agir pour une ville solidaire et dynamique.

Les élus de la majorité municipale « Villiers-le-Bel pour tous »

Sori Dembélé, Conseiller municipal, Conseiller communautaire

Villiers-le-Bel : Une politique en trompe-l'œil

Depuis plusieurs semaines, Mme la Maire s'efforce de valoriser son bilan en tant que conseillère départementale (2015-2021) et première adjointe au maire depuis 2012.

Malheureusement, comme souvent en politique, la vérité devient un fardeau tandis que le mensonge se transforme en levier : plutôt que d'assumer ses responsabilités et d'apporter des solutions concrètes, il est plus aisés de masquer ses manquements par des effets d'annonce. Prenons l'exemple du dossier du nouveau collège : au lieu d'une approche constructive et transparente, Mme la Maire a préféré une instrumentalisation politique, détournant l'enjeu réel au profit d'une posture opportuniste.

Cette stratégie, loin d'apporter des avancées tangibles pour la commune, se traduit par une agitation stérile, dépourvue de résultats concrets.

La décision annoncée par la Présidente du Conseil départemental lors de la séance du vendredi 14 février 2025 est une réplique à une contestation infondée de Mme la Maire. Elle est LA conséquence directe d'une gestion municipale déplorable. Il faut reconnaître que sans l'intercession de M. le Préfet du Val d'Oise auprès de la Présidente du Conseil départemental, notre commune serait en difficulté sur le sujet du nouveau collège.

Mme Toungsi-Simo conseillère départementale et municipale de Villiers-le-Bel a proposé sa disponibilité pour accompagner la majorité et porter l'intérêt général ainsi que la voix de la ville. En refusant cette main tendue, Mme la Maire a privé notre commune d'une voix influente au sein de l'assemblée départementale.

Chères beauvillésoises, chers beauvillésois, je dois vous avouer mon inquiétude pour l'avenir de notre ville.

Une politique sans ambition, un avenir incertain...

Le débat d'orientation budgétaire du 7 février 2025 a mis en évidence une situation alarmante : **60 % du budget repose sur des subventions**, confirmant la fragilité économique de la commune. À cela s'ajoute une fiscalité injuste, notamment une taxe foncière excessive, pénalisant les habitants sans améliorer leur cadre de vie. Villiers-le-Bel est une ville en souffrance : rues sales, stationnement anarchique et une éducation en crise. Les chiffres de l'Insee parlent d'eux-mêmes :

- 33,6 % des habitants n'ont aucun diplôme,
- Seuls 5,1 % ont un diplôme de niveau bac +5 ou plus.

En comparaison avec la moyenne nationale, Villiers-le-Bel présente une proportion plus élevée de personnes sans diplôme et une proportion légèrement inférieure de diplômés de l'enseignement supérieur.

C'est un constat amer et affligeant ! Nous ne pouvons plus accepter cette politique de renoncement. Les habitants de Villiers-le-Bel méritent mieux. Il est temps d'exiger des comptes et de construire un projet solide pour l'avenir de notre ville.

Sori DEMBÉLÉ